



Communiqué de presse

Le 21 octobre 2020

PLF 2021 : il faut aller plus loin sur l'hébergement et le logement !

L'Uniopss appelle les parlementaires, réunis en Commission des finances à l'Assemblée nationale le 23 octobre, à renforcer les moyens dédiés à la Mission Cohésion des Territoires. Dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire et sociale, il est essentiel de faire de l'hébergement et du logement des protections réelles, en même temps que des instruments de relance économique.

A ce jour, le projet de loi de finances soumis par le gouvernement aux parlementaires sur le volet hébergement/logement semble être davantage **un PLF de continuité**. En temps normal, nous aurions pu le saluer sur certains aspects.

En effet, les crédits de l'hébergement sont globalement en hausse, les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation ont des moyens renforcés pour guider les personnes à la rue vers l'hébergement, les pensions de famille qui offrent un toit durable aux personnes très désocialisées ont plus de moyens grâce à l'augmentation du forfait jour, la mobilisation des territoires autour du logement d'abord est renforcée, avec le lancement d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt.

Mais la situation est exceptionnelle ! Des personnes sont tombées dans la précarité ou vont décrocher, durablement. Le 18 octobre, au lendemain de la journée mondiale du refus de la misère, des premières annonces ont été faites par le Premier ministre. Une aide exceptionnelle de 150 € sera ainsi attribuée aux bénéficiaires du RSA, ainsi qu'aux jeunes de moins de 25 ans touchant l'APL. Cette aide sera majorée de 100 € par enfant. C'était indispensable. Mais nous rappelons une nouvelle fois la nécessité de mesures structurelles, comme la revalorisation de l'APL et du forfait pour les charges (lesquelles sont souvent très élevées).

Il est encore temps, pour les parlementaires, de réagir ! Nous plaçons pour la mise en place d'un fonds d'aide au paiement de la quittance de loyer (200 millions d'euros nécessaires selon la Fondation Abbé Pierre), l'augmentation du fonds d'indemnisation des propriétaires pour les dissuader d'expulser, la mise en œuvre avancée de la trêve des expulsions locatives sans attendre le 1^{er} novembre, ainsi que pour la mise en place de mesures pour réduire le préjudice des jeunes en insertion professionnelle. Certains d'entre eux perdront, en effet, jusqu'à 1 200 € par an avec la réforme de l'APL, consistant à prendre en compte les ressources du moment et non celles des deux années précédentes (nulles en général).

De même, la rénovation énergétique des bâtiments est un potentiel énorme d'amélioration de la vie quotidienne des personnes, de réduction de leur facture d'énergie, et de relance de l'économie. Or, cette politique prometteuse va être freinée par les modalités de mise œuvre : volume des aides

demeurant insuffisant, montant trop élevé du reste à charge pour les personnes ayant des petits revenus.

L'Uniopss s'inquiète du manque d'envergure de ce budget et appelle à une réaction face à la situation dégradée actuelle et à venir.

Contact presse : Valérie Mercadal -Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.